



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Courrier du ministre de l'éducation nationale

Question au Gouvernement n° 1324

Texte de la question

COURRIER DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Mme la présidente . La parole est à M. Rodrigo Arenas.

M. Rodrigo Arenas . Dans un courrier adressé à tous les parents d'élèves de France pour parler de violence à l'école, vous usez vous-même d'une forme de violence psychologique à leur encontre en manipulant tranquillement l'inversion de la faute.

M. Pierre Cordier . Un peu comme vous !

M. Rodrigo Arenas . Vous, vous n'êtes ni responsable ni coupable de rien mais nous, parents d'élèves, nous devrions avoir un sursaut collectif, nous ressaisir pour assumer pleinement notre rôle. Vous demandez aux parents d'avoir une implication personnelle. Je vais sans doute vous apprendre quelque chose : c'est tous les jours que les parents s'impliquent personnellement dans l'éducation de leurs enfants (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – M. Jean-Claude Raux applaudit également*),...

M. Pierre Cordier . Pas tous ! Il faut être un peu sur le terrain !

M. Rodrigo Arenaspar exemple quand ils doivent leur payer des cours particuliers pour pallier les nombreuses absences non remplacées des enseignants ou encore quand ils doivent arrêter de travailler pour remplacer les AESH manquantes et accompagner leurs enfants qui souffrent de handicap à l'école. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Vous dites vouloir compter sur eux, mais ce sont eux qui devraient pouvoir compter sur vous, eux qui espéraient que vous défendriez bec et ongles un budget à la hauteur de leurs attentes, alors que vous vous êtes contentés d'entériner une baisse drastique des effectifs d'enseignants. Des classes fermeront sur tout notre territoire ; cela entraînera de fait des fermetures d'écoles et des effectifs pléthoriques dans des classes déjà surchargées. (*Mêmes mouvements.*) Vous auriez pu profiter de la baisse démographique pour améliorer le taux d'encadrement des élèves, mais ce n'est pas le choix que vous avez fait ; vous transformez les opportunités en contraintes éducatives. Ce sont les baisses drastiques du nombre de personnels qui menacent la réussite et le climat scolaires, l'inclusion et la lutte contre le harcèlement.

Pour améliorer le climat scolaire, pensez-vous vraiment que c'est aux parents et aux enseignants en place de compenser les 3 256 postes que vous supprimez dans le public, les absences non remplacées et l'impossible recrutement des AESH en raison de leurs mauvaises conditions de travail et de rémunération ? (*Mêmes mouvements.*) Ma question est simple : le responsable de la violence faite aux enfants et aux personnels, ne serait-ce pas vous ? (Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.)

Plusieurs députés des groupes EPR et Dem . C'est honteux !

M. Patrick Hetzel . C'est indigne !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Édouard Geffray, ministre de l'éducation nationale . Je vous confirme un point : pour l'inversion de la charge de la preuve et du raisonnement, j'ai effectivement des leçons à prendre de votre part et de celle de votre groupe. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et DR.*)

M. Patrick Hetzel . Ça, c'est sûr !

M. Pierre Cordier . Ça s'appelle une lucarne !

M. Édouard Geffray, ministre . Pour le reste, j'observe que vous n'avez pas vraiment lu mon courrier. Si vous l'avez lu, vous avez dû constater que j'expliquais à l'ensemble de la communauté éducative, aux parents comme aux professeurs, que nous avons besoin d'un « sursaut collectif ». Je rappelle ce qui s'est passé il y a moins de deux semaines : une enseignante a été poignardée. En un an, cinq adultes ont été poignardés dans les murs de l'école.

Mme Aurélie Trouvé . Vous supprimez des postes de surveillants !

M. Édouard Geffray, ministre . Quand vous allez sur le terrain, ce qui est mon cas,...

M. Rodrigo Arenas. Et pas le nôtre, peut-être ?

M. Édouard Geffray, ministreles communautés éducatives vous parlent précisément des difficultés qu'elles rencontrent dans certaines situations du fait de défaillances éducatives. Mon propos est le suivant - et il n'est pas sans écho avec certaines questions posées aujourd'hui : dans la lutte contre la violence, chacun détient une parcelle de la solution. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR. - Mme Marie-Christine Dalloz et M. Jimmy Pahun applaudissent également.*)

M. Ugo Bernalicis . Vous supprimez des postes d'infirmières, d'AED, d'assistantes sociales !

M. Édouard Geffray, ministre . Considérer que l'école doit tout faire contre la violence...

Mme Ségolène Amiot . Elle ne le fera pas sans moyens !

M. Édouard Geffray, ministrealors qu'elle est extérieure à celle-ci et que les parents ne transmettent pas à leurs enfants le respect de l'institution ni celui du personnel pose problème.

Vous avez oublié de mentionner l'autre moitié de ma démarche – cela ne me surprend pas car c'est votre habitude.

M. Pierre Cordier . Chassez le naturel, il revient au galop !

M. Édouard Geffray, ministre . J'ai terminé ma lettre en assurant aux parents : « Pour votre enfant, vous pourrez toujours compter sur l'école et ses personnels. Nous comptons aussi sur vous. »

Plusieurs députés du groupe LFI-NFP . Non, ce n'est pas vrai !

M. Édouard Geffray, ministre . Lisez bien la dernière phrase. C'est une relation de réciprocité qui s'appelle la coéducation, qui implique les parents et les enfants. J'assume pleinement ce que j'ai écrit et, si j'en crois les échos que j'ai reçus de nombreux parents et professeurs, je n'ai pas eu tort. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem. – M. Michel Barnier applaudit également.*)

Auteur : [M. Rodrigo Arenas](#)

Circonscription : Paris (10^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1324

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 février 2026